

Report de l'âge effectif de la retraite et risque d'une croissance des inégalités sociales parmi les retraités de demain

Yves Carrière

**Département de démographie
Université de Montréal**

Colloque de l'Observatoire de la retraite

**L'amélioration du Régime de rentes du Québec
et la sécurité financière à la retraite :
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Hotel Gouverneur, Montréal, 4 novembre 2015

Plan de la présentation

1.

Tendances passées des taux d'activité chez les 55-69 ans

2.

Le concept de durée anticipée de vie en emploi à 50 ans...et le jeu des projections (âge effectif de la retraite)

3.

Vieillesse démographique et relèvement de l'âge normal de la retraite...quelques mythes

4.

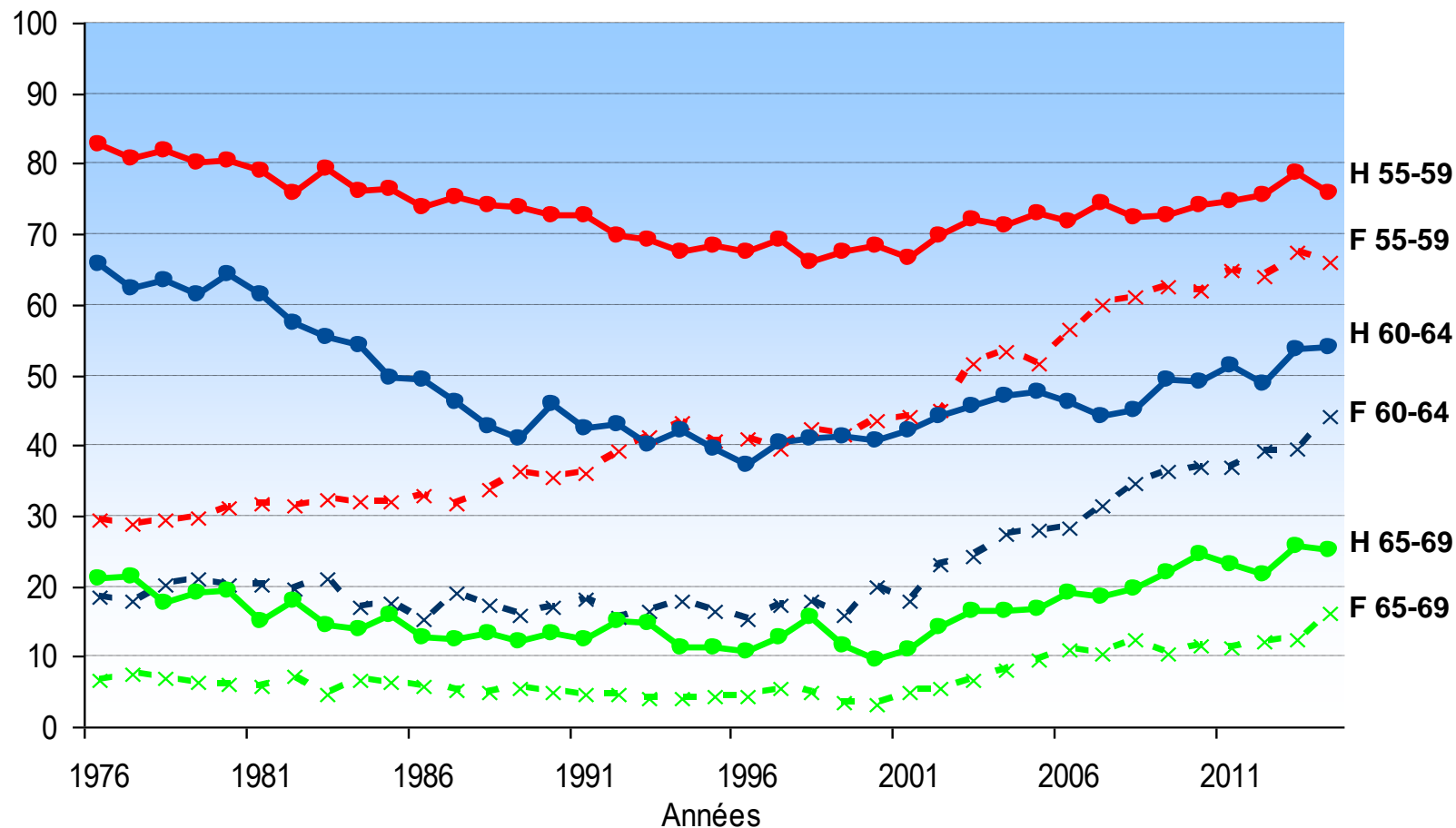
Les risques associés à devoir reporter la prise de la retraite...et croissance des inégalités

5.

Conclusions

1. Tendances passées des taux d'activité

Taux d'activité des 55-69 ans par groupe d'âge, Québec 1976-2014



2. Durée anticipée de vie en emploi – définition

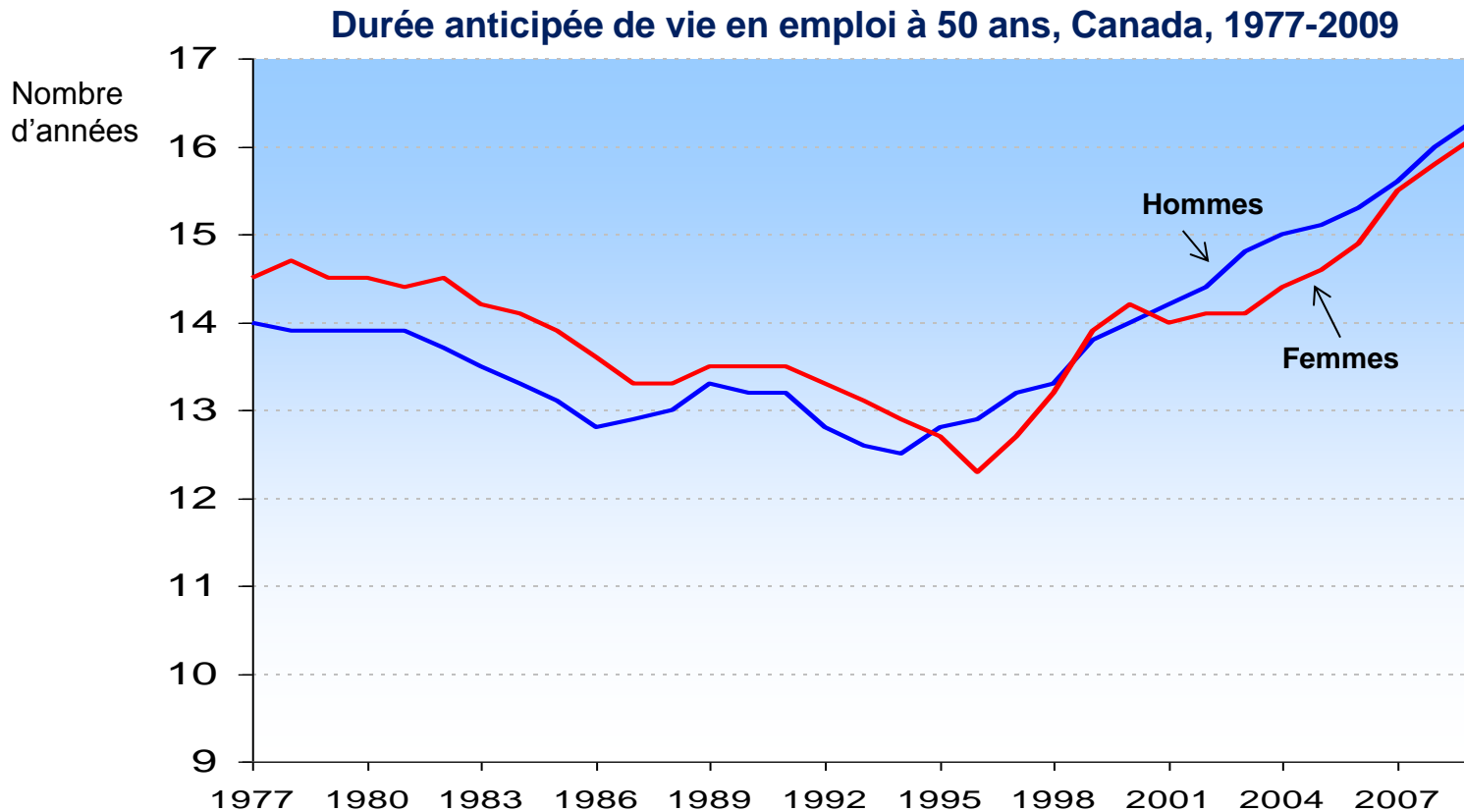
- Construction de tables de durée anticipée de vie en emploi (DAVE) similaire aux tables de mortalité. À la probabilité de mourir à chaque âge on ajoute un deuxième risque, soit celui de prendre sa retraite.
- Taux de retraite estimés à partir des données de l'EPA
 - Un nouveau retraité est une personne qui ne travaillait pas au moment de l'enquête, ne cherchait pas de travail, avait travaillé dans les 12 derniers mois et avait quitté son emploi pour prendre sa retraite (retraite « volontaire »)
- Permet de:
 - Mesurer l'évolution du nombre moyen d'années qu'une cohorte fictive d'individus en emploi à 50 ans pourrait s'attendre à travailler avant de prendre sa retraite si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité et de retraite observées une année donnée.

2. Durée anticipée de vie en emploi – définition

- Permet de:
 - Mesurer l'évolution du nombre d'années à vivre après la prise de la retraite.
 - Estimer la durée anticipée de la retraite en proportion de l'espérance de vie à 50 ans.
- Parmi les limites:
 - Plusieurs répondants nouvellement « retraités » ne seront jamais définis comme nouveaux retraités dans l'EPA.

2. Durée anticipée de vie en emploi – tendance passée

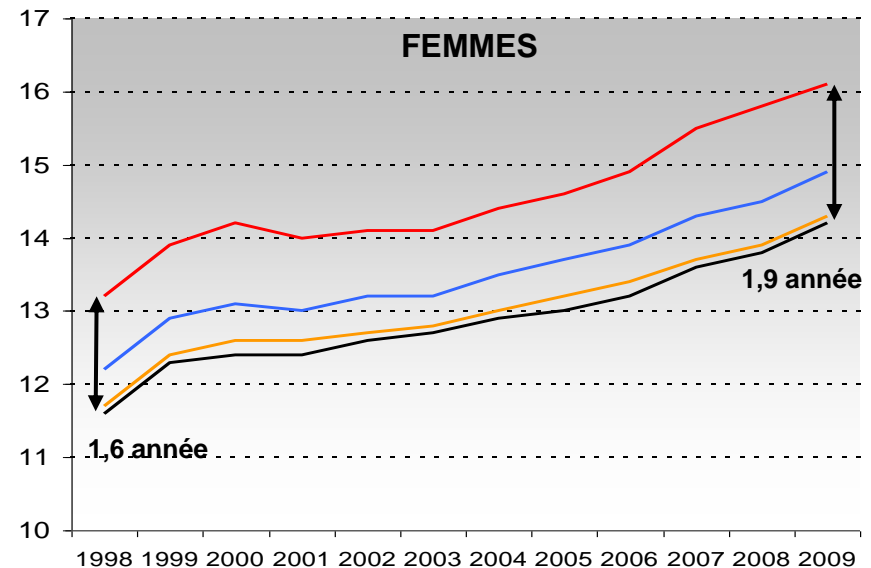
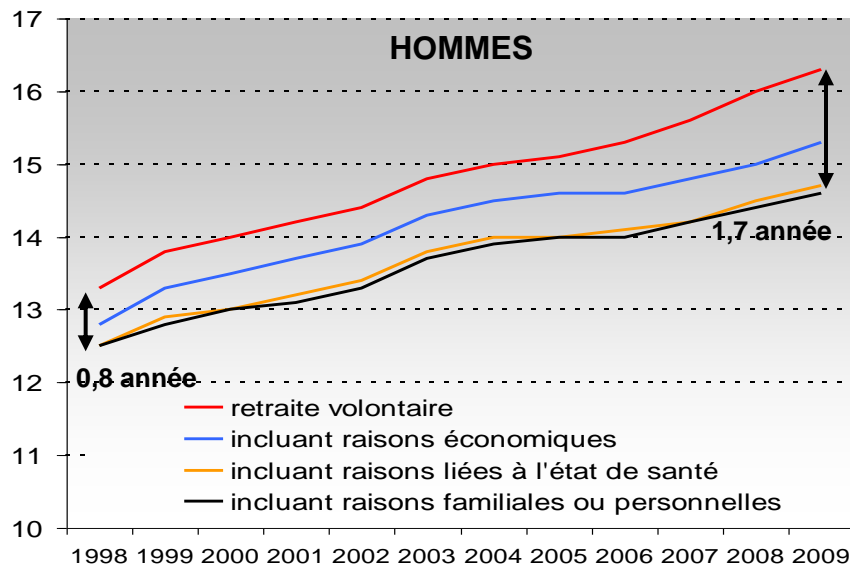
L'évolution de DAVE montre que le changement de comportement face à la retraite commençait dès le milieu des années 1990



Des changements de comportements importants sans modifications majeures au système de revenu de retraite public

2. Durée anticipée de vie en emploi – tendance passée

Durée anticipée de vie en emploi selon le sexe, retraite « volontaire » et « involontaire », Canada 1998-2009



Source : Enquête sur la population active

- En 2009, les retraites involontaires pour raisons économiques réduisaient la durée anticipée de vie en emploi de plus d'une année (1,0 chez les hommes et 1,2 chez les femmes). Depuis 1998, l'effet de ces retraites involontaires a doublé chez les hommes alors qu'il est demeuré constant chez les femmes.
- Les raisons de santé ont un effet moindre (0,7 année tant chez les hommes que chez les femmes), mais deux fois plus important qu'en 1998 chez les hommes. L'effet est demeuré relativement stable chez les femmes.
- L'effet des responsabilités familiales est faible mais pourrait augmenter au cours des prochaines années.

La retraite involontaire réduit la durée anticipée de vie en emploi à 50 ans de près de deux années

2. Durée anticipée de vie en emploi – jeu des projections

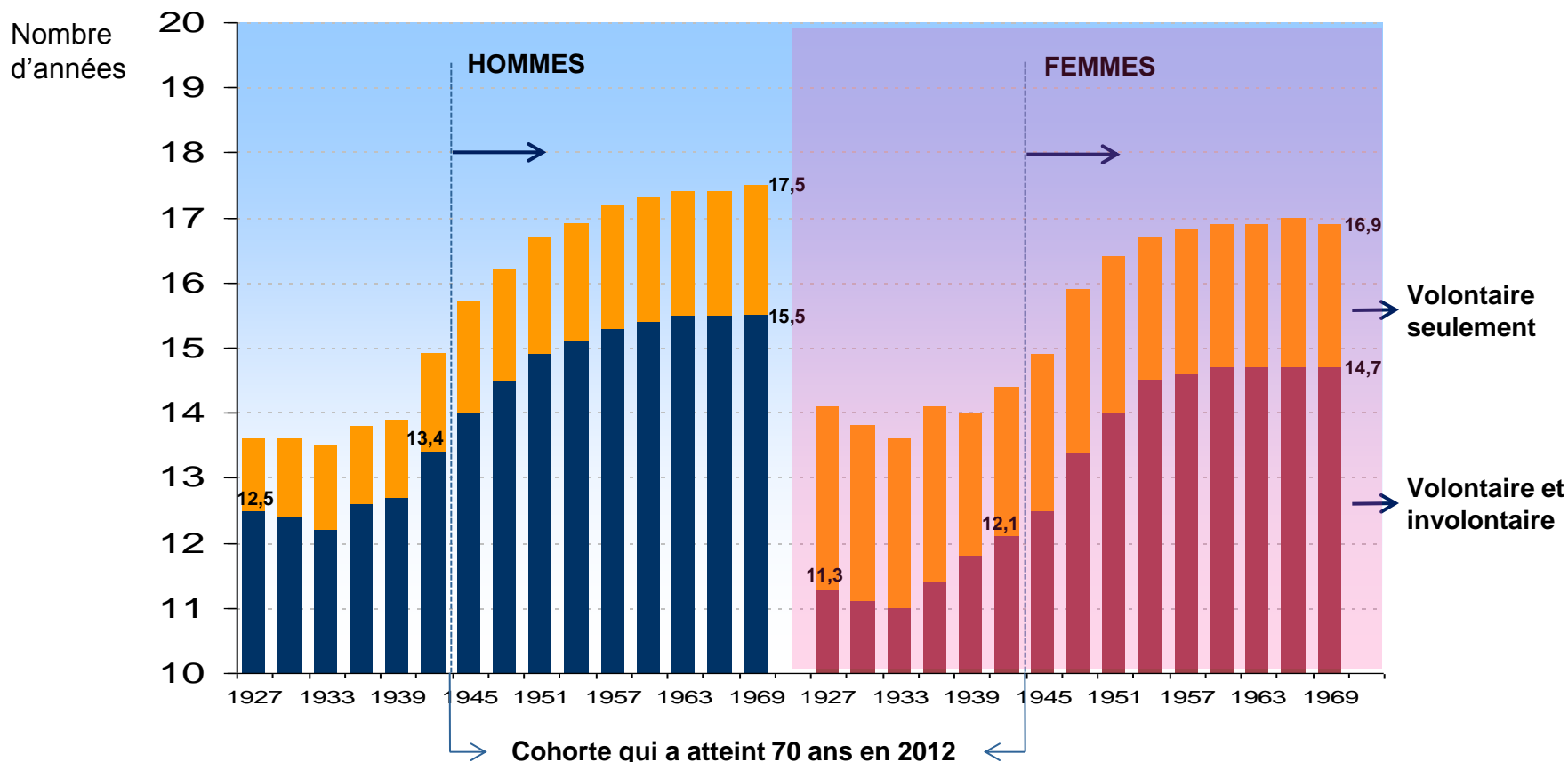
Tendances dont on doit tenir compte:

- Report des transitions en début de vie adulte
- Chute de la couverture des régimes de retraite privés
- Hausse de la part relative des régimes de retraite à CD
- Retraits « prématurés » de REER de plus en plus fréquents
- Endettement des ménages
- Taux de rendement à la baisse
- Marché du travail plus serré
- Main-d'œuvre dont la proportion d'immigrants sera de plus en plus importante
- Hausse de l'espérance de vie
- Hausse de l'âge donnant accès à la sécurité de la vieillesse (?) et autres modifications au RPC/RRQ
- Faible taux de remplacement du système de revenu de retraite public et sa chute prévue au cours des prochaines décennies

2. Durée anticipée de vie en emploi – jeu des projections

Même à taux de retraite constants, la DAVE continuera sa progression au cours des prochaines années

Durée anticipée de vie en emploi à 50 ans selon le sexe, retraite volontaire et involontaire, scénario à taux constants, Canada, cohortes 1927-1969



Devrait donc observer une hausse de l'âge effectif de la retraite

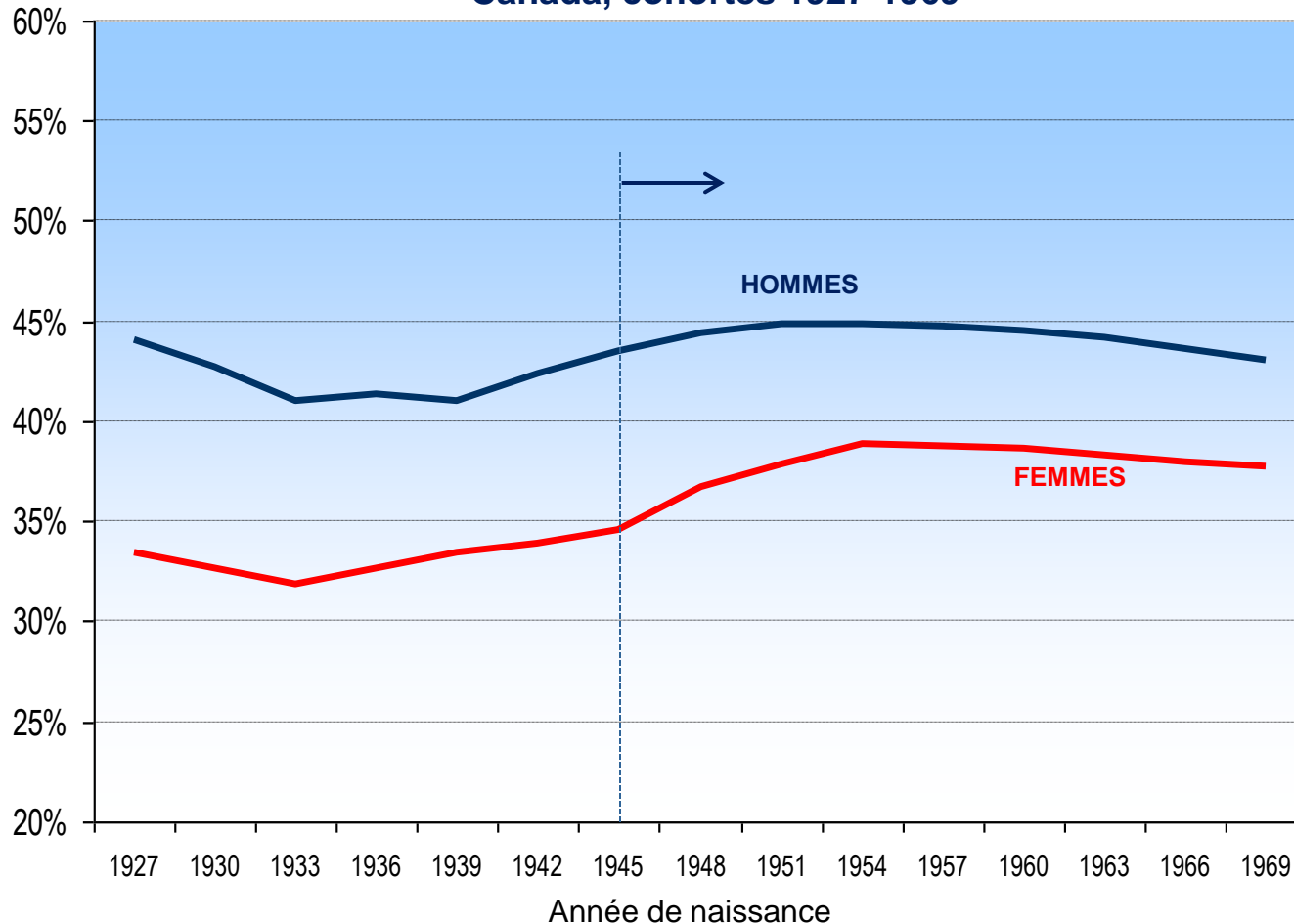
3. Relever l'âge normal de la retraite: quelques mythes

1. Encourager le report de la retraite/compenser pour la hausse de l'espérance de vie
2. Prévenir une décroissance de la main-d'œuvre
3. Diminuer les coûts du système de retraite public
4. Amoindrir les risques d'une baisse significative du niveau de vie des futurs retraités

3. Relever l'âge normal de la retraite: quelques mythes

3.1- Compenser pour la hausse de l'espérance de vie

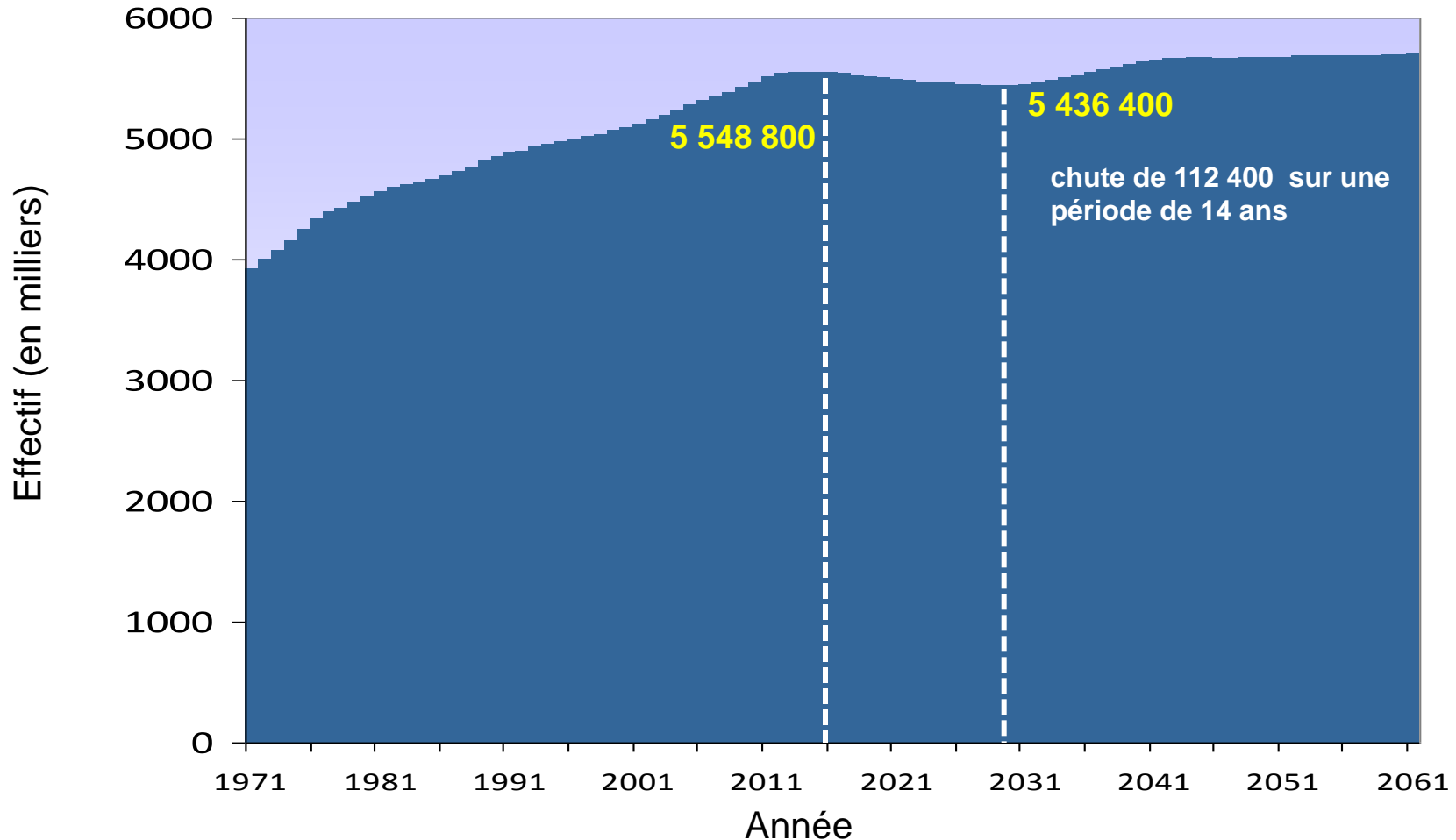
Durée anticipée de vie en emploi à 50 ans en proportion de l'espérance de vie à 50 ans, selon le sexe, scénario à taux de retraite constants, Canada, cohortes 1927-1969



3. Relever l'âge normal de la retraite: quelques mythes

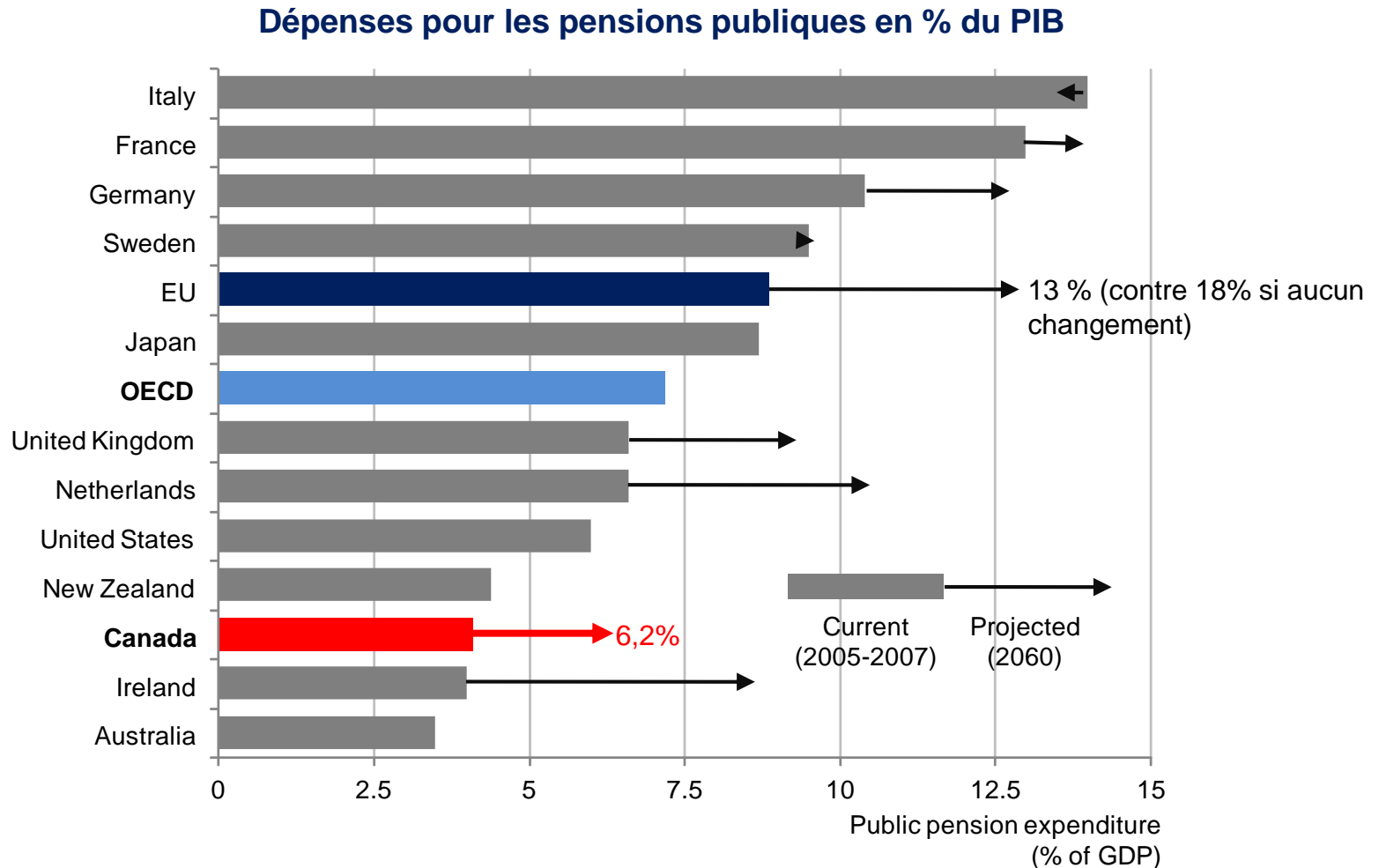
3.2- Prévenir une décroissance de la main-d'œuvre

Effectif observé et projeté des 15-64 ans, Québec, 1971-2061



3. Relever l'âge normal de la retraite: quelques mythes

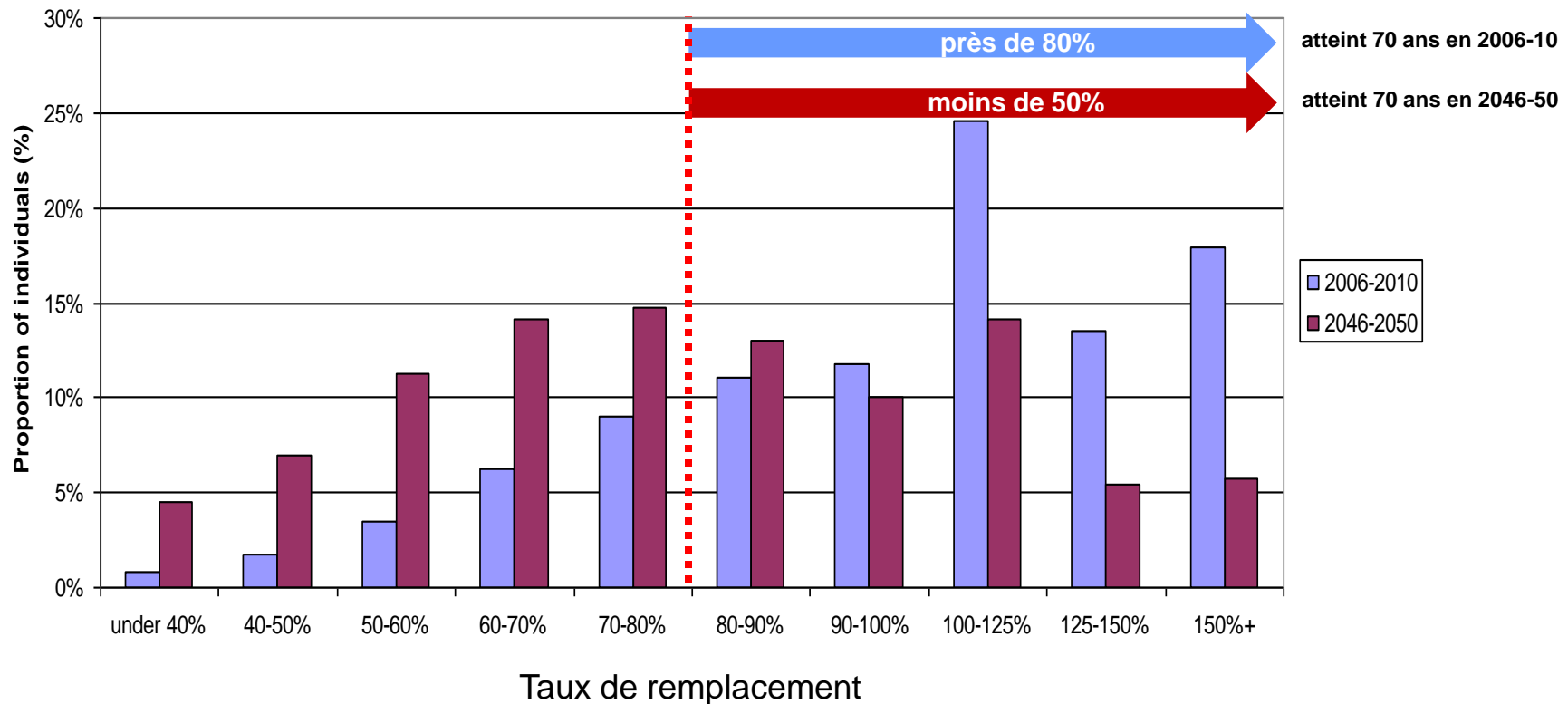
3.3- Diminuer les coûts du système public



3. Relever l'âge normal de la retraite: quelques mythes

3.4- Niveau de vie des futurs retraités

Distribution selon le taux de remplacement total et la cohorte de retraités, 2006-10 et 2046-50



4. Devoir repousser sa retraite et croissance des inégalités

Devant le besoin de repousser sa retraite suite à une hausse de l'âge normal de la retraite ou non:

Travailleur est devant 3 choix:

- réduire son niveau de vie avant la retraite
- accepter une chute importante de son niveau de vie à la retraite
- repousser l'âge de sa retraite ... et accepter les risques qui y sont associés

Risques associés à devoir repousser sa retraite

- Perte d'emploi
- L'état de santé (du travailleur, de ses parents, du conjoint)

Sommes-nous tous égaux devant ces risques?

4. Devoir repousser sa retraite et croissance des inégalités

Turner (2011) identifie trois groupes de travailleurs vulnérables s'il y a besoin de reporter sa retraite

Les travailleurs et travailleuses qui ont:

1. une espérance de vie inférieure
2. une espérance de vie en santé moins élevée ou des conditions de travail plus difficiles
3. un risque plus élevé de perdre leur emploi

➡ Est-ce que tous ont la même opportunité de repousser leur départ à la retraite?

➡ Est-ce que tous peuvent s'attendre à recevoir des bénéfices pour un même nombre d'années?

4. Devoir repousser sa retraite et croissance des inégalités

Décile de revenu 1991	Espérance de vie restante à 25 ans		Pourcentage qui survivront à 75 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Décile 1 (le plus faible)	48,6	56,5	51,2	69,4
Décile 2	49,5	57,0	53,6	73,1
Décile 3	51,1	58,2	58,7	76,6
Décile 4	52,1	59,1	61,7	78,9
Décile 5	52,9	59,4	64,2	80,1
Décile 6	53,2	59,8	65,4	80,8
Décile 7	53,8	59,9	67,3	81,7
Décile 8	54,4	60,1	69,1	82,0
Décile 9	54,8	60,6	70,9	83,4
Décile 10 (le plus élevé)	56,0	61,0	74,6	84,4
Écart D10 – D1 →	7,4	4,5	23,3	15,0
Plus scolarisés – moins scolarisés	6,0	4,2	18,4	10,9

4. Devoir repousser sa retraite et croissance des inégalités

Une étude du BAC, montre qu'il existe aussi un écart dans l'espérance de vie à 65 ans

Espérance de vie à 65 ans des bénéficiaires de PSV,
selon le type de prestations et la sexe, 2001 et 2007 (en années)

Types de bénéfices	HOMMES		FEMMES	
	2001	2007	2001	2007
Tous les bénéficiaires de PSV	16.6	17.8	20.2	21.0
PSV et SRG →	15.0	16.2	19.0	19.8
PSV sans SRG →	17.4	18.6	21.1	21.9
- sans « claw back »	17.2	---	21.1	---
- avec « claw back »	19.5	---	22.4	---
Écart (sans SRG – avec SRG) →	2.4	2.4	2.1	2.1

Sources: Bureau de l'Actuaire en chef (BAC) (2006). *Étude actuarielle no 5 : Programme de la Sécurité de la vieillesse – Résultats de la mortalité*. Bureau de l'Actuaire en chef. Bureau du surintendant des institutions financières Canada, février 2006, 65p.; Bureau de l'Actuaire en chef (BAC) (2012). *Étude actuarielle no 11 : Programme de la Sécurité de la vieillesse – Résultats de la mortalité*. Bureau de l'Actuaire en chef. Bureau du surintendant des institutions financières Canada, juillet 2012, 96p

4. Devoir repousser sa retraite et croissance des inégalités

Est-ce que les écarts à 65 ans s'accroissent ?

Peu d'études au Canada:

1) BAC à partir des données de la PSV

➤ *Semble plutôt stable pour la période 2001-2007*

2) Adam (2012) à partir des données du RPC/RRQ

➤ *Écart s'est accru entre 1992 et 2007 (60+)*

4. Devoir repousser sa retraite et croissance des inégalités

Écart important de l'espérance de vie ajustée sur la santé.

Décile de revenu 1991	Espérance de vie ajustée sur la santé à 25 ans	
	Hommes	Femmes
Décile 1 (le plus faible)	37,0	42,9
Décile 2	40,0	45,6
Décile 3	43,0	48,4
Décile 4	43,7	49,3
Décile 5	46,4	49,7
Décile 6	46,5	51,2
Décile 7	47,4	50,7
Décile 8	48,4	51,8
Décile 9	49,0	52,2
Décile 10 (le plus élevé)	51,1	52,4
Écart D10 – D1 →	14,1	9,5

Effet sur la probabilité de perdre un emploi avant 65 ans pour raison de santé.

4. Devoir repousser sa retraite et croissance des inégalités

Est-ce que les écarts d'espérance de vie en santé s'accroissent ?

- Peu d'études au Canada sur l'espérance de vie en santé par niveau socioéconomique
- USA par groupe ethnique et niveau de scolarité de 1970 à 1990 (Crimmins & Saito, 2001)
 - Diminution de la proportion de l'espérance de vie en santé chez les moins scolarisés, accroissement chez les plus scolarisés.

5. Conclusions

- La tendance au report de la retraite (âge effectif de la retraite) devrait se poursuivre à court et moyen terme.
- Une tendance qui a débuté sans aucune modifications majeures apportées au RPC/RRQ.
- Dans plusieurs pays de l'OCDE les réformes ont été adoptées sous le prétexte de l'équité intergénérationnelle et de la hausse de l'espérance de vie.
- On se questionne de plus en plus sur l'équité intragénérationnelle.
- Si les gains en espérance de vie et en espérance de vie en santé augmentent les écarts par SSE, le besoin de reporter la prise de la retraite est susceptible d'accroître les inégalités parmi les futures cohortes de retraités.
 - EVSI = capacité de travailler plus longtemps et qualité des années de retraite
 - EV = nombre d'années de prestations

5. Conclusions

- De par la structure de son système de revenu de retraite, qui le place parmi les pays dont le système sera le moins durement touché par le vieillissement démographique, le Canada est dans une position enviable pour adopter des réformes en fonction d'objectifs à long terme qui se préoccuperaient tant de l'équité entre les générations, qu'à l'équité à l'intérieur même des générations.